

SOUTIEN & CONSEILS  
HANDICAP  
FINANCES  
SOLIDARITE  
QUALITE DE VIE





*Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible*  
Antoine de Saint Exupéry

## Prévoyance

Soutenir la qualité de vie  
Susciter ce qui la développera  
Financer des '+'

**Solidarité** pour un proche et/ou pour d'autres  
personnes fragilisées par le handicap



# La Fondation Portray : Fondation d'Utilité Publique

La Fondation Portray a été créée le 4 juillet 2005 par Inclusion asbl (alors dénommée AFrAHM).

Elle a été reconnue Fondation d'utilité publique par Arrêté Royal du 10 novembre 2005.

**La Fondation Portray a été fondée par  
Inclusion asbl pour répondre à la demande  
des familles :**

Qui va être cet œil bienveillant soucieux de la qualité de vie de mon enfant présentant une déficience ?  
Qui veillera à ce que les moyens financiers soient affectés correctement au développement de sa qualité de vie ?

La Fondation Portray grandit, permet à des familles de réfléchir à l'avenir financier de leur proche et à l'envisager sereinement, La Fondation crée des fonds nominatifs, soutient des projets ...

## La Fondation Portray a été créée par Inclusion et inspirée par la Baronne Portray



**Inclusion asbl** (résultant de la fusion entre l'AFrAHM et l'APEM-T21) a créé la Fondation Portray.



Inclusion est une association rassemblant des personnes avec un handicap intellectuel, leurs proches et les professionnels du domaine. Inclusion travaille à l'amélioration de la qualité de vie de ses membres et milite pour leur participation pleine et entière à la société.

Inclusion crée des services, propose des activités (formations, groupes de parole, etc.) et veille à la défense des droits des personnes avec un handicap intellectuel.

Inclusion n'a pas d'appartenance politique, religieuse ou philosophique.

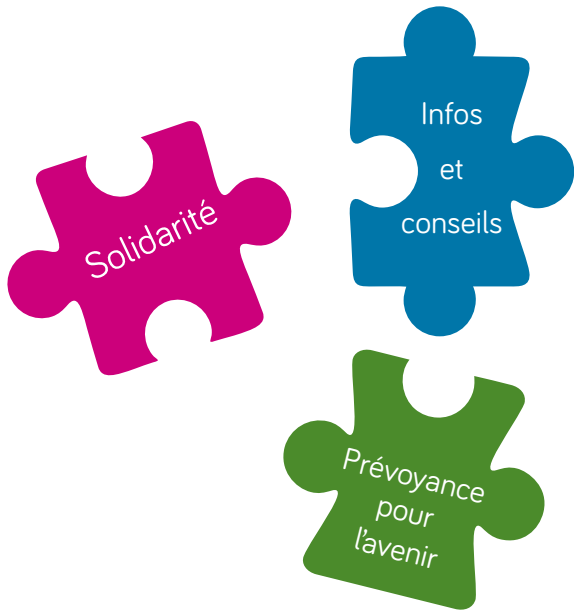


**Madame Renée Portray** inspire la Fondation Portray qui lui rend hommage en portant son nom.

Madame Renée Portray, pédiatre, maman d'un fils trisomique, était chargée de cours à l'ULB, pionnière dans la conscientisation du public et des autorités politiques sur les problèmes des personnes présentant une déficience intellectuelle, elle est à l'origine de divers lieux d'hébergement et d'activités adaptés aux personnes présentant une déficience intellectuelle et d'associations. Avec énergie et détermination, elle a à son actif de nombreuses réalisations en Belgique et à l'étranger, elle reçoit divers prix (notamment en 1966 le Prix International Kennedy et en 1978 le Prix de la Ligue Internationale) en reconnaissance des services rendus au niveau international dans le domaine du handicap mental et distinctions honorifiques (en 1982, elle reçoit la distinction d'Officier de l'Ordre de la Couronne et, en 1993, elle reçoit le titre de Baronne).

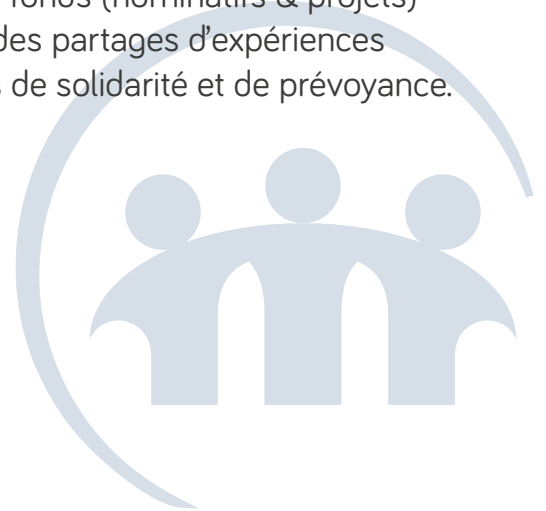
Avec dynamisme et conviction, elle a toujours donné à la personne en situation de handicap le rênes de sa vie en motivant ses proches à rechercher sa qualité de vie.

## Nos actions



La Fondation Portray soutient les personnes en situation de handicap et leurs proches pour susciter/améliorer leur qualité de vie :

- par l'organisation de fonds (nominatifs & projets)
- par des conseils et des partages d'expériences au moyens d'actions de solidarité et de prévoyance.



## Les fonds (Nominatifs et Projets)

La Fondation Portray donne

aux familles,  
aux proches,  
aux personnes sensibilisées par le handicap,  
aux associations,

la possibilité d'ouvrir en son sein **deux sortes de Fonds** destinés à une affectation particulière (les Fonds Nominatifs et les Fonds Projets).

L'objectif général de tous les fonds est d'individualiser des moyens financiers qui seront affectés à promouvoir une vie de qualité pour une ou plusieurs personnes en situation de handicap à la lumière de la Convention des Nations Unies du 13 décembre 2006 relative aux droits des personnes handicapées.





## La Fondation Portray et les Fonds Nominatifs

Les Fonds créés à la Fondation Portray au bénéfice d'une personne déterminée sont appelés FONDS NOMINATIFS. Les avoirs déposés sur les Fonds Nominatifs de la Fondation Portray sont destinés à financer des moteurs de soutien/développement de la qualité de vie de cette personne en situation de handicap avec déficit d'autonomie (appelée le bénéficiaire). L'œil bienveillant et professionnel - orienté sur la qualité de vie- de la Fondation, soutenu par le comité de suivi est la spécificité de ces fonds.

Le but de ces fonds est :

- > Garantir la qualité de vie de son proche principalement pour le jour où le fondateur ne sera plus là
- > Affecter les moyens financiers en bonne gestion, honnête et compétente
- > et surtout soucieuse de sa qualité de vie





### La Fondation Portray et les Fonds Projets

Les Fonds projets au sein de la Fondation Portray visent à soutenir ou augmenter la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

La Fondation Portray offre aux familles, personnes (personnes physiques ou personnes morales) ou associations intéressées la possibilité d'ouvrir des Fonds Projets.

Les projets soutenus sont par exemple : assistance technique à la rénovation d'un lieu d'activités, la création d'un lieu de vie, le soutien à un projet de loisirs inclusif, le développement d'un outil de communication,

#### Quelques exemples de Fonds Projets :



**Fonds Etincelles** : soutien à projets individuels 'Qualité de vie ++' de personnes doublement fragilisées (par le handicap et des moyens financiers précaires)

**Fonds Bienvenue** : création en 2014 d'un lieu d'habitation pour 8 personnes présentant une déficience intellectuelle soutenues dans leur autonomie par le service d'accompagnement 'Coup de Pouce à l'avenir'. Ce lieu de vie s'appelle 'la Bienvenue'



#### Fonds Génot :

A Bruxelles : la maison Génot

En 2019-2020 : 4 studios privatifs avec espaces collectifs pour des habitants soutenus dans leur autonomie par Cap Habitat et Bataclan asbl.



#### Fonds Perron :

Bientôt un ensemble de 6 logements à Chaumont-Gistoux : la maison Perron en collaboration avec le CPAS de la commune



**Et encore d'autres projets à Bruxelles et en Wallonie**

## La Fondation Portray conseille, informe et partage ses expériences

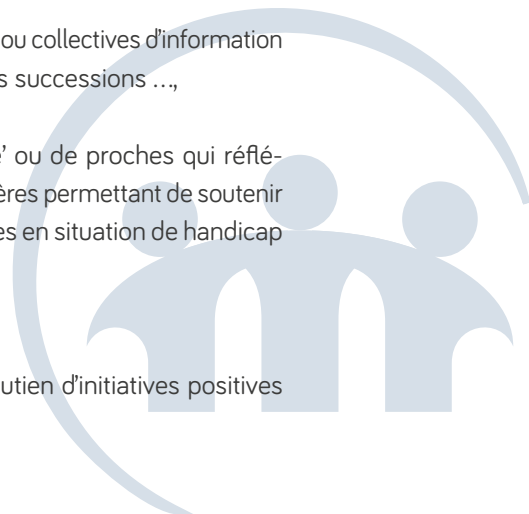
La **Fondation Portray** met son **expérience** juridique et financière et ses **compétences** de réseau au bénéfice de cette qualité de vie

### ⇒ Comment ?



brochure éditée en 2018

- par des réunions individuelles ou collectives d'information sur la protection juridique, les successions ...,
- par des réunions de 'famille' ou de proches qui réfléchissent aux solutions financières permettant de soutenir la qualité de vie des personnes en situation de handicap
- par des réunions de réseau,
- par le développement ou soutien d'initiatives positives et innovantes
- ...



La Fondation Portray membre d'un réseau au bénéfice de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs familles



## Comment contacter la Fondation Portray ?



Fondation d'utilité Publique

RPM Namur 0877.691.335

Siège social : Rue Buisson Saint Guibert, 1/1 - 5030 Gembloux

Siège administratif : Avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles

Tél. : 02/534.00.38 • [secretariat@fondation-portray.be](mailto:secretariat@fondation-portray.be)

[www.fondation-portray.be](http://www.fondation-portray.be)

Une initiative d'  **inclusion** asbl

## Vous souhaitez soutenir la Fondation Portray ?

D'avance merci

Grâce à vous et à votre soutien, la Fondation Portray pourra continuer à soutenir des initiatives de développement de qualité de vie pour les personnes en situation de handicap et déficit d'autonomie. Toute participation aussi modeste soit-elle, constitue pour la Fondation un incitant à poursuivre l'exercice de sa mission.

### Comment faire ?

- En faisant un don sur le compte IBAN : BE60 0682 4119 4870  
BIC : GKCCBEBB  
précisez dans la communication 'Don besoins généraux Fondation'  
attestation fiscale délivrée pour tout don de + de 40€.
- En établissant un testament/legs (éventuellement via le système du duo-legs) au profit de la Fondation Portray
- En organisant une activité au profit des activités de la Fondation Portray





Retrouvez l'ensemble de ses projets sur [www.inclusion-asbl.be](http://www.inclusion-asbl.be)

Inclusion asbl - N° entr. 0441.427.501

Avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles

Tél. : 02/247.28.21 - E-mail : [secretariat@inclusion-asbl.be](mailto:secretariat@inclusion-asbl.be)

## et ses services « Après - parent »

vers un avenir de qualité

Ensemble



**MADRAS**  
asbl

> Madras Bruxelles :  
Avenue Albert Giraud, 24  
1030 Bruxelles  
02/247.28.27  
[bruxelles@madras-asbl.be](mailto:bruxelles@madras-asbl.be)

> Madras en Wallonie :  
[wallonie@madras-asbl.be](mailto:wallonie@madras-asbl.be)  
**Ath** > 068/331.630  
**La Louvière** > 064/367.872  
**Gembloux** > 081/600.224  
**Liège** > 04/344.28.42

[www.madras-asbl.be](http://www.madras-asbl.be)

Madras subventionné par



> Siège social :  
Rue Buisson St Guibert, 1/1  
5030 Gembloux

> Siège administratif :  
Avenue Albert Giraud, 24  
1030 Bruxelles  
02/534.00.38  
[secretariat@fondation-portray.be](mailto:secretariat@fondation-portray.be)

[www.fondation-portray.be](http://www.fondation-portray.be)





## Prévoyance et solidarité en recherche active de qualité de vie pour personnes en situation de handicap

Fondation Portray  
RPM Namur 0877.691.335  
Siège social :  
Rue Buisson Saint Guibert, 1/1 - 5030 Gembloux  
Siège administratif :  
Avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles  
Tél. : 02/534.00.38  
secretariat@fondation-portray.be  
www.fondation-portray.be

Une initiative d'  inclusion